



Mairie  
45 route d'Ervauville  
45210 Rozoy le Vieil

le 13 mai 2011

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### Année 2011

L'assemblée générale ordinaire de l'association L'ARBRE s'est tenue le **Vendredi 13 Mai 2011** à 18 heure au  
Pressoir de Rozoy le Vieil (45210)

L'ordre du jour comportait les points suivants:

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Election et renouvellement partiel des administrateurs

Quelques extraits du film « Un monde pour soi » traitant de l'habitat et de l'aménagement du territoire en zone rurale ont été projetés, grace à nos amis de l'Avhol, afin d'alimenter les débats .

#### Remerciements:

à M.Frédéric Néraud, Conseiller général

M.Frot, Président de l'ARBG

M.Jacques Lassoury, maire de Rozoy le Vieil

M.Douchet, maire de Dordives

M.Pinguet-Rousseau président de l'Avhol

aux adhérents présents,

pour leur soutien et leur action aux cotés de l'Arbre.

#### **1 – Rapport d'activité**

Le Président rappelle le ralentissement de l'activité propre de l'association. La baisse des motivations découle, principalement, d'absence de menaces sérieuses sur notre environnement.

La modification des POS en PLU a pris le pas sur les autres préoccupations. Les communes ont d'ailleurs été fort occupées par l'établissement de leur PLU.

Le projet de PNR (Parc Naturel Régional) a obtenu un maximum d 'adhésions, mais il apparaît encore comme un projet lointain.

Monsieur Pinguet-Rousseau souligne d'ailleurs que le process paraît également long pour nombre d'élus, d'autant que le budget 2011 n'est pas encore arrêté.

Le Président de l'ARBG, M.Frot encourage l'assistance en préconisant de travailler dans les commissions, comme si nous étions déjà dans le cadre du PNR.

Richard Tomassone, Président de l'Arbre, rappelle que plusieurs membres de son association sont fortement impliqués au sein des commissions de l'ARBG.

Un débat s'engage sur les avantages et notamment les subventions à attendre, mais également les contraintes qu'imposera le PNR dans les transports, dans l'aménagement, dans la construction.

Le débat étant clos, Richard Tomassone fait la lecture du rapport d'activité, joint au présent document.

#### 1° résolution:

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2- Rapport financier**

Le bilan ne fait état d'aucun engagement financier particulier. Les comptes sont équilibrés. Le solde est positif.

#### 2° résolution:

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **3- Renouvellement du Conseil d'Administration**

Le Président communique deux démissions : Geogette Perdereau a quitté la région pour vivre sa retraite qu'on lui souhaite heureuse, en Rhône-Alpes, proche de ses enfants.

Xavier Bignon souhaite pouvoir se consacrer plus amplement à l'association du Bignon Mirabeau.

Membres sortants: Jérôme d'Aboville, Philippe Baschet, Thierry Bégué. dont les mandats arrivent à échéance. Ils proposent le renouvellement de leur candidature.

#### 3° résolution:

Les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration se réunit brièvement en marge de cette Assemblée afin d'élire les membres du bureau. Richard Tomassone précise qu'il ne souhaite pas se représenter à la présidence, mais il accepte volontiers de continuer d'assumer les fonctions représentatives de l'Arbre et notamment au sein de l'ARBG.

- Anne-Marie Lassoury-d 'Autreville est élue Présidente à l'unanimité.
- Arnaud de Pontac est reconduit dans ses fonctions de Vice-Président,
- Jacques Huc et Jacques Lachiche sont reconduits dans leurs fonctions respectives de trésorier et de secrétaire général.

La communication en est faite en Assemblée générale.

La Présidente élue remercie les membres présents.

Témoin de tous les combats de l'Arbre, elle dit son intérêt à la mise en place du PNR, en affirmant son attention à tous les stades préliminaires, de l'application des PLU, aux réflexions de l'ARBG. Elle promet de mettre toute son énergie pour continuer à fédérer les bonnes volontés et poursuivre le travail de ses prédécesseurs.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès verbal.

Le Président

Le Secrétaire Général